

15 février 2015

INTERPELLATION



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 17.02.15

Scanné le _____

Quel avenir pour Beaulieu ?

IS-INT-346

Vendredi 13 février dernier, le groupe bâlois MCH a fait l'annonce suivante : « MCH Group définit une nouvelle stratégie pour son activité lausannoise et se concentrera sur son métier de base, l'organisation de Foires et Salons. Les activités de gestion du Centre de Congrès et du Théâtre de Beaulieu seront cédées à de nouveaux exploitants¹. »

Or lors de l'examen par la commission du Grand Conseil en 2009, il était dit ceci : « *La question de conserver un centre de congrès et d'expositions fait débat. Pour le Conseil d'Etat comme pour la commission, il ne fait aucun doute que les deux éléments sont complémentaires et qu'il est indispensable de les conserver tous les deux*². » Le rapport de la commission de l'époque est sans équivoque quant aux conditions de réalisation pour l'octroi des 35 millions.

Ce d'autant plus que le Grand Conseil avait accepté, en 2009, d'injecter 35 millions dans le projet Beaulieu 2020, accordant ainsi un crédit de CHF 35'000'000.- à la Fondation de Beaulieu pour les travaux de modernisation du site de Beaulieu. A l'époque, de nombreuses promesses avaient été faites sur le développement du site. Notamment, une évaluation du projet sur les questions de gouvernance, d'efficacité de ce partenariat public-privé et de viabilité économique devait être présentée en 2013.

Près de six ans plus tard, c'est la soupe à la grimace, avec notamment la désagréable impression que le groupe bâlois garde les activités rentables et qu'il refile les activités déficitaires aux contribuables vaudois et lausannois. Et de surcroît en prenant prétexte d'une décision populaire des seconds.

Même si cette décision semble permettre de trouver une solution pour le développement de l'Ecole de la Source, la question de l'avenir du site de Beaulieu est plus que jamais posée. Et les contribuables, qui ont plusieurs fois par le passé épongé les dettes ou payé de lourds travaux du site, sont en droit de savoir quel est le véritable avenir possible de ce lieu, en toute transparence.

En conséquence, nous posons au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Quelle est l'appréciation générale du Conseil d'état sur le développement et l'avenir de Beaulieu depuis le vote du Grand Conseil en 2009 ? Comment juge-t-il notamment les nouvelles orientations données par le groupe bâlois MCH vis-à-vis du site de Beaulieu vis-à-vis des engagements pris à l'époque?

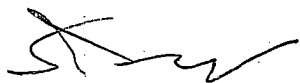
¹ Cf. <http://www.mch-group.com/fr-CH/News/Media.aspx>

² Cf. RC-190, p. 3

2. Si le canton a déjà versé l'intégralité de son soutien financier de CHF 35'000'000.- accordé en 2009 par le Grand Conseil, quelle est la proportion des travaux réalisés aujourd'hui ? Quels sont les coûts en termes d'investissement et/ou de fonctionnement qui risquent de se retrouver à charge des contribuables ?
3. Le conseil de fondation de Beaulieu SA, où siègent 3 représentants du Conseil d'Etat, a annoncé le même jour la venue de l'Ecole de la Source sur le site. D'autres annonces de partenaires vont-elles être faites dans un proche avenir ? Quelles alternatives peuvent être envisagées à ce stade ?
4. La Société Beaulieu Exploitation SA ayant été intégrée au groupe MCH comme prévu en 2009, faudra-t-il recréer une société pour les activités de spectacle et de congrès ? Ce cas de figure était-il réglé par une convention entre les actionnaires de Beaulieu Exploitation et MCH au moment de la reprise ?
5. Combien de personnes sont employées et combien d'emplois sont menacés au total ? Quels sont les types d'emplois menacés ? Comment seront réglés les licenciements ? Quel soutien sera fourni aux personnes licenciées ?
6. Quand le Conseil d'Etat entend-il enfin présenter son rapport d'évaluation du projet au Grand Conseil, notamment sur les questions de gouvernance, d'efficacité de ce partenariat public-privé et de viabilité économique qu'il était censé remettre pour fin 2013 ?

Nous remercions d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Au nom du groupe socialiste,



Stéphane Montangero



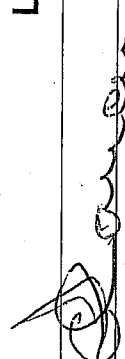
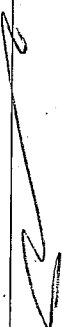
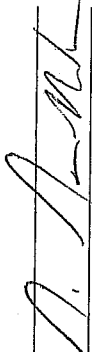
Nicolas Rochat Fernandez

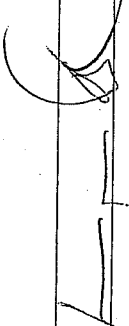
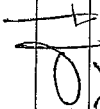
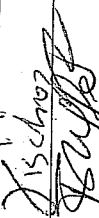
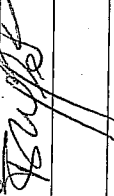
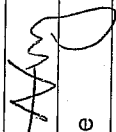
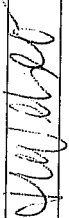
duplt. Sochaté

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Aellen Catherine	Chappuis Laurent	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Ballif Laurent	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bendahan Samuel	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Glauser Alice
Blanc Mathieu	Creteigny Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debluë François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haury Jacques-André
Brélaz François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michaël	Divorne Didier	Jaccoud Jessica
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Kernen Olivier	
Kunze Christian	
Labouchère Catherine	
Lachat Patricia	
Luisier Christelle	
Mahaim Raphaël	
Maillefer Denis-Olivier	
Manzini Pascale	
Marion Axel	
Martin Josée	
Mattenberger Nicolas	
Matter Claude	
Mayor Olivier	
Meienberger Daniel	
Meldem Martine	
Melly Serge	
Meyer Roxanne	
Miéville Laurent	
Miéville Michel	
Modoux Philippe	
Mojon Gérard	
Montangero Stéphane	
Mossi Michele	
Neiryck Jacques	
Neyroud Maurice	

Rydlo Alexandre	
Schaller Graziella	
Schobinger Bastien	
Schwaar Valérie	
Schwab Claude	
Sonnay Eric	
Sordet Jean-Marc	
Surer Jean-Marie	
Thuillard Jean-François	
Tosato Oscar	
Treboux Maurice	
Trolliet Daniel	
Tschopp Jean	
Uffer Filip	
Venizelos Vassilis	
Voilet Claude-Alain	
Voilet Pierre	
Vuarnoz Annick	
Vuillemin Philippe	
Weber-Jobé Monique	
Wehrli Laurent	
Wüthrich Andreas	
Wyssa Claudine	
Yersin Jean-Robert	
Züger Eric	